



EXAMEN DU COMMANDANT

TROISIÈME ANNÉE



Dis si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.

Question 1

Le matériel de l'école sert à tout le monde. Si je brise quelque chose en le faisant exprès, mes parents seront peut-être obligés de rembourser l'école.

Vrai

Faux

Question 2

Un jeune qui est victime de taxage peut souffrir de nervosité, de pertes d'appétit et de problèmes de concentration.

Question 3

Je peux naviguer sur Internet sans la permission de mes parents.

Question 4

Un nouveau voisin qui vit seul me demande de venir m'occuper de son petit chat chez lui. Il a l'air gentil et j'aime beaucoup les animaux. Je sais que je suis capable de bien m'en occuper. J'accepte donc sa proposition et entre chez lui.

Question 5

Je peux prendre un médicament (pilules, sirop, etc.) ou me servir d'un produit que je ne connais pas, si mon ami me dit que c'est correct car il a déjà essayé.

Question 6

L'intimidation peut prendre plusieurs formes. Elle peut être physique (frapper, bousculer, pousser, etc.) ou verbale (insulte, moquerie, menace, exclusion, etc.).

Question 7

J'ai le droit de faire des dessins ou d'écrire des messages sur les bancs de parc puisqu'ils n'appartiennent à personne!

Question 8

Il n'est pas important de bien connaître la signalisation routière et de respecter les panneaux de signalisation sur les routes, vu que je suis à vélo. Les panneaux, c'est pour les autos!



EXAMEN DU COMMANDANT

TROISIÈME ANNÉE

RÉPONSES

Question 1

Le matériel de l'école sert à tout le monde. Si je brise quelque chose en le faisant exprès, mes parents seront peut-être obligés de rembourser l'école.

Vrai. Briser des choses qui ne t'appartiennent pas constitue une infraction criminelle appelé « méfait ». Tu ne peux pas être accusé devant un tribunal compte tenu de ton âge, mais tu auras à faire face aux conséquences de ton geste devant la direction de ton école. De plus, tes parents seront peut-être obligés de rembourser les dommages.

Question 2

Un jeune qui est victime de taxage peut souffrir de nervosité, de pertes d'appétit et de problèmes de concentration.

Vrai. Plusieurs conséquences peuvent survenir lorsqu'un jeune est victime de taxage. Toutefois, il existe des moyens de s'en sortir et de faire cesser ces agressions. Il faut briser le mur du silence, car il donne du pouvoir aux agresseurs. Parles-en à un adulte en qui tu as confiance!

Question 3

Je peux naviguer sur Internet sans la permission de mes parents.

Faux. Il est sage de discuter avec tes parents de l'utilisation permise d'Internet. Tu ne dois pas divulguer en ligne des informations personnelles telles que ton nom, ton adresse, ton numéro de téléphone ou le nom de ton école.

Question 4

Un nouveau voisin qui vit seul me demande de venir m'occuper de son petit chat chez lui. Il a l'air gentil et j'aime beaucoup les animaux. Je sais que je suis capable de bien m'en occuper. J'accepte donc sa proposition et entre chez lui.

Faux. Demande toujours la permission avant de faire quelque chose ou d'aller quelque part. L'adulte qui te surveille doit toujours savoir où tu te trouves.

Question 5

Je peux prendre un médicament (pilules, sirop, etc.) ou me servir d'un produit que je ne connais pas, si mon ami me dit que c'est correct car il a déjà essayé.

Faux. Tu ne dois jamais prendre un produit ou un médicament qui ne t'appartient pas, même si un ami te dit qu'il l'a essayé! Tu ne connais pas les substances qui le composent ou encore ce qu'il peut produire sur ton corps (dommages graves ou même mortels).

Question 6

L'intimidation peut prendre plusieurs formes. Elle peut être physique (frapper, bousculer, pousser, etc.) ou verbale (insulte, moquerie, menace, exclusion, etc.).

Vrai. L'intimidation peut s'exercer de différentes façons. Par exemple, lorsqu'un jeune ou un groupe de jeunes dit des paroles méchantes, insulte un autre jeune ou se moque de lui, c'est de l'intimidation. Ignorer un autre jeune ou le rejeter volontairement du groupe d'amis, le frapper, le bousculer, abîmer ses choses ou encore raconter des mensonges sur lui sont des comportements que tu ne dois pas accepter. Si tu en es victime ou si tu es témoin d'une telle situation, il faut en parler à un adulte de confiance.

Question 7

J'ai le droit de faire des dessins ou d'écrire des messages sur les bancs de parc puisqu'ils n'appartiennent à personne!

Faux. Il s'agit de graffiti. Le fait de faire ce genre de dessin sur les murs des édifices ou sur le mobilier urbain (comme les bancs de parc) constitue un méfait (vandalisme). C'est illégal! Tu pourrais être interrogé par les policiers et tes parents pourraient être poursuivis au civil afin de rembourser les dommages.

Question 8

Il n'est pas important de bien connaître la signalisation routière et de respecter les panneaux de signalisation sur les routes, vu que je suis à vélo. Les panneaux, c'est pour les autos!

Faux. Sans panneaux de signalisation, tout le monde (automobilistes, piétons, cyclistes) se déplaceraient n'importe où et n'importe comment! Les panneaux permettent à chacun de savoir ce qu'il doit faire pour ne pas entrer en collision avec les autres usagers de la route. Il devient alors plus sécuritaire d'y circuler à vélo!